

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

OBJET : Election des délégués à la commission territoriale du Syndicat Départemental de la Haute-Garonne (SDEHG) de Latrape.

L'an deux mille vingt et le 23 mai à 10h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc, Maire.

Présents : Mme MARTY Laetitia, Mr. BIAU Jean-Luc, Mr. GALY-BRUSQUET Pierre, Mr. LE LURON Renaud, Mr. PAREDES Baptiste, Mr. ROSELLO José.

Mr. BIAU Jean-Luc a été élu secrétaire.

Mr. Le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'élection de deux délégués à la commission territoriale du Syndicat Départemental de la Haute-Garonne (SDEHG) de Latrape.

Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne,
9, Rue des 3 banquetts
31080 TOULOUSE Cedex 6

à laquelle la commune a adhéré.

Après avoir délibéré, et après avoir procédé à l'élection :

Mme MARTY Laetitia et Mr. PAREDES Baptiste

ont été élus pour représenter la commune au syndicat ci-dessus désigné et ont déclaré accepter leurs mandats.

Ainsi fait et délibéré à Bax, les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée
Exécutoire a été publiée et transmise au
Représentant de l'Etat le 08/06/2020

Le Maire, Jean-Marc MANFRIN

